

Sentier des Tsèrotons, dans les forêts communales de Vaulruz



Journal d'information de la commune de Vaulruz

Administration communale

Rue du Château 31

1627 Vaulruz ww

www.vaulruz.ch

Secrétariat communal Caisse communale

☎ 026 912 91 25 **☎** 026 913 93 44

commune@vaulruz.ch caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

- √ Naissances;
- Actualité communale :
 - Domaines communaux ;
 - Construction de la nouvelle école ;
 - Réhabilitation d'un sentier pédestre dans les forêts communales ;
 - Entretien des routes AF;
- ✓ Résumé de l'assemblée communale du 21 mai 2014 ;
- ✓ Objets perdus, easyfind.ch;
- ✓ Rentrée scolaire 2014-2015;
- ✓ Triage forestier de la Sionge, invitation;
- ✓ Campagne cantonale d'économie d'électricité OFF;
- ✓ Fribourg pour tous, action sociale;
- ✓ Sanima.

Naissances

- ♣ Clémence Dobler, née le 15 avril 2014, fille de Leila et Christian ;
- ♣ Tom Vaudroz, né le 16 mai 2014, fils de Romilda et Stéphane ;
- ¥ Samuel Barros Carvalho, né le 17 juin 2014, fils de Nicolle et Domingos da Luz ;
- Julie Mauron, née le 25 juin 2014, fille de Muriel et Stéphane ;
- Juliette Schlup, née le 20 juillet 2014, fille de Pauline et d'Alain ;
- Laura Reymond, née le 7 août 2014, fille de Sarah et Xavier.

Actualité communale

Domaines communaux

La famille de Monsieur Bruno Fahrni, fermier du domaine communal de La Chenaletta, a décidé de cesser l'exploitation de ce domaine au terme de son contrat de bail, en février 2015.

Le Conseil communal a saisi cette opportunité pour étudier l'avenir des deux domaines communaux au vu de l'extension future des zones à bâtir dans la Commune, ainsi qu'en fonction de la situation économique du monde agricole qui connaît de fortes mutations depuis quelques années.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, il examine actuellement la possibilité du démantèlement et désassujettissement du domaine du Champ-du-Pâquier, avec transfert d'une partie de cette surface agricole sur le domaine de La Chenaletta. L'autre partie serait exploitée sous forme de parchets communaux.

Cette solution permettrait ainsi à M. Florent Gremaud, actuel fermier du Champ-du-Pâquier, d'exploiter une ferme d'une capacité intéressante à La Chenaletta. Pour la Commune, cela permettrait de sortir l'exploitation agricole du Champ-du-Pâquier de la proximité immédiate d'une zone villas.

Ces questions sont actuellement à l'étude, elles ont été soumises au Service de l'agriculture, à l'Autorité foncière cantonale et au Service cantonal de l'aménagement du territoire. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite qui y sera donnée.

Le Conseil communal souhaite plein succès à Bruno, Anne, Joël, Benoît et William Fahrni dans l'exploitation de leur nouvelle entreprise agricole en France voisine.

Construction de la nouvelle école

Dès juin dernier, la Commission de bâtisse s'est réunie à deux reprises avec le bureau Widmann & Fröhlich, lauréat du concours d'architecture.

Les mandats d'ingénieurs électricité, chauffage/sanitaire/ventilation et ingénieur civil ont été attribués, et l'élaboration des plans définitifs de cette nouvelle école est en cours.

Le dossier de mise à l'enquête publique sera déposé cet automne. En parallèle, la mise en soumission des mandats liés à la construction fera l'objet d'une procédure ouverte aux marchés publics. Le Conseil communal sera à même de soumettre en prochaine assemblée une demande de crédit d'investissement pour cette construction.

Sentier des Tsèrotons

Réhabilitation d'un sentier pédestre dans les forêts communales

Les forêts communales sont un lieu de prédilection pour les promeneurs de la région. C'est une raison pour laquelle la Commune de Vaulruz, sur l'instigation de M. Pierre Pittet Conseiller communal, s'est dotée d'un sentier pédestre balisé où chacun pourra prendre un bol d'air en découvrant sous un autre angle les forêts du Devin situées aux portes du village.

Le sentier des Tsèrotons (les charretiers) a été aménagé durant cet été par le personnel de l'Association VAM, qui est active dans la réinsertion professionnelle et sociale. Seuls des travaux d'entretien ont été effectués, aucun aménagement particulier n'a été conçu. Ce tracé se situe dans le secteur « La Pépinière – Le Cergny », il est destiné aux promeneurs uniquement.

Il s'agit en fait de la réhabilitation d'un des nombreux tronçons des anciens chemins de débardage qui existent dans les forêts communales, depuis les hauteurs du Poil de Chien ou des Joux-Derrières jusqu'au secteur de la Pépinière.

Comme l'a relevé M. Michel Jordan dans son livre « Vaulruz de la Porte des Lions à l'A12 », depuis toujours, la Commune de Vaulruz est très liée à l'économie forestière. On relève en 1870 trois scieries à Vaulruz qui débitaient les grumes en planches et en carrons. Actuellement la Commune est propriétaire de 227 ha de forêt, exploités par le Triage forestier de La Sionge.



Passage au-dessus du « Saut de la Chenaux »

Ces chemins forestiers ont leur histoire et ont marqué la vie des habitants de Vaulruz.

En effet durant l'hiver de nombreux agriculteurs rejoignaient l'équipe des bûcherons afin de leur venir en aide dans leur dur labeur. Avec leurs chevaux et leurs luges ces charretiers, que l'on nommait en patois « Tsèrotons », transportaient les immenses billes de bois vers la scierie. Il s'agissait d'un travail rude et dangereux qui demandait habileté et savoir-faire.

C'est tout naturellement que le Conseil communal a décidé de mettre à l'honneur une partie de ces chemins et les a dédiés aux Tsèrotons, en hommage à ces hommes qui les ont maintes fois parcourus avant nous.

Vous pouvez vous engager sur le sentier des Tsèrotons depuis la Pépinière, à l'entrée de la forêt. La randonnée se déroule ensuite « en boucle » sur une longueur d'environ 4 km, pour un dénivelé positif de 200m. A son point culminant, en contre-bas du chalet du Cergny, l'altitude est de 1052 mètres.

Le tracé vous emmènera à la cabane des

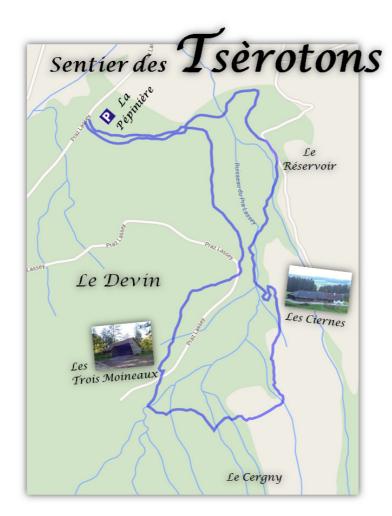
Trois Moineaux, aux pâturages et au chalet des Ciernes (chalet du ski-club), vous cheminerez ensuite au-dessus des gorges de la cascade du Saut de la Chenaux.

Vous poursuivrez en passant à côté du réservoir d'eau de Vaulruz, puis retournerez à la Pépinière en longeant la lisière de la forêt, au-dessus du Praz-Lassey et de la Gîte.

Le Conseil communal se réjouit d'ores et déjà de rencontrer de nombreux promeneurs sur cet itinéraire. Il remercie l'association VAM qui a mené à bien ces travaux d'aménagement



Personnel du VAM à l'ouvrage



Le Conseil communal tient également à témoigner reconnaissance aux propriétaires privés, Messieurs Willy Carrel, François Chollet et René Dunand, ainsi qu'à Monsieur Michel Chollet, exploitant du pâturage des Ciernes, qui ont accepté le passage de ce sentier sur leur terrain.

Bonne promenade à toutes et à tous!

Entretien des routes communales AF

Les travaux d'entretien du dernier tronçon de route communal AF à assainir, situé le long de la Sionge depuis Belle-Fontaine jusqu'à la route cantonale Vaulruz-Romont, vont débuter cet automne. Nous remercions les usagers de leur compréhension.

Au terme de ces travaux, l'ensemble des routes AF communales aura été assaini, pour un montant total de Fr. 2'497'000,-- subventionné à raison de Fr. 896'000,--. Fr. 246'000,-- ont été remboursés par les propriétaires privés. A charge de la Commune, le montant final après subventionnement se chiffrera à Fr. 1'355'000,--. Les devis initiaux ont été respectés.

Résumé de l'assemblée communale du 21 mai 2014

34 personnes ont participé à l'assemblée communale du 21 mai dernier, qui était convoquée avec le tractanda suivant :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 11 décembre 2013.
- 2. Comptes communaux 2013
- 3. Investissements 2014
 - a) TPF, passage à niveau de Vaulruz-Sud, et financement :
 - b) Captage d'eau du Diron, et financement ;
 - c) Bâtiment de l'ancienne école, crédit d'étude et financement .
- Divers.

Tous les points soumis au vote ont été approuvés par les citoyennes et citoyens présents.

Lors des divers, des précisions ont été données par M. Jordan syndic sur l'avancement des travaux du giratoire de la Croix-Verte, de l'assainissement des routes AF et de la procédure de mise au concours d'architecture pour construction de la nouvelle école.

M. Pittet résume également les conséquences de l'entrée en vigueur, le 1^{er} mai dernier, du moratoire concernant la révision partielle de la LAT et de l'OAT.

Le procès-verbal provisoire de cette assemblée peut être consulté sur le site www.vaulruz.ch.

Vous avez perdu ou trouvé un objet ? www.easyfind.ch

Déposez-le au bureau des objets trouvés ou à l'administration communale de n'importe quelle commune fribourgeoise.

L'objet sera immédiatement enregistré sur www.easyfind.ch, la plus grande plateforme informatique suisse de gestion des objets trouvés. Toutes les communes du canton sont connectées à easyfind et sont en mesure d'enregistrer n'importe quel objet trouvé sur la plateforme informatique.

Rendez-vous sur www.easyfind.ch et recherchez votre objet perdu en sélectionnant les mots-clés adaptés.

Rendez-vous au bureau des objets trouvés ou à l'administration communale d'une commune fribourgeoise. Le ou la préposé-e aux objets trouvés fera volontiers pour vous une recherche poussée dans le système easyfind.

Rentrée scolaire

La sécurité des élèves est l'affaire de tous

La proximité de la route et la topographie du lieu rendent particulièrement dangereux les abords de notre école. Le nombre de véhicules ainsi que les manœuvres effectuées sur la route du château sont une source de dangers réels. Nous rappelons aux parents que la dépose des élèves ne doit pas se faire dans la précipitation et qu'il est nécessaire de prendre toutes les mesures de sécurité lorsque vous conduisez votre véhicule.

Afin d'éviter les accidents nous vous encourageons à faire preuve de toute la prudence requise et rappelons quelques règles élémentaires (extrait bpa):

Conseils aux conducteurs

- Soyez particulièrement vigilants à proximité des écoles, des arrêts de bus scolaires ou de transports publics, notamment à la sortie des classes, lorsque les enfants ont besoin de bouger.
- Réduisez votre vitesse lorsque vous voyez des enfants aux abords de la chaussée et soyez prêts à freiner.
- Arrêtez-vous toujours complètement devant un passage pour piétons qu'un enfant veut emprunter ou sur lequel il est déjà engagé. En effet, dans les leçons d'éducation routière, les enfants apprennent à ne traverser que lorsque les véhicules sont arrêtés devant le passage pour piétons. Ne faites pas de signe de la main à l'enfant, car celui-ci pourrait traverser en courant sans faire attention aux autres dangers (p.ex. véhicules en sens contraire.)
- Attention aux enfants à vélo. Ils ne maîtrisent souvent pas encore suffisamment leur bicyclette.
- Gardez une distance latérale suffisante par rapport aux enfants à vélo et attendez-vous à des comportements inappropriés de leur part.
- Comportez-vous de manière exemplaire, même à pied, car vos enfants vont reproduire vos comportements.

Le Conseil communal vous remercie des mesures que vous ne manquerez pas de prendre pour préserver la sécurité de nos enfants.

Subvention communale pour soins dentaires aux enfants en âge de scolarité obligatoire

Le Conseil communal rappelle à tous les parents d'enfants en âge de scolarité obligatoire (de l'école enfantine au CO), que la Commune alloue une subvention pour les soins dentaires et orthodontiques.

Cette subvention est accordée aussi bien en faveur des enfants qui sont soignés auprès de la cabine dentaire scolaire ou auprès d'un médecin dentiste ou orthodontiste privé. Seules les factures datant de moins de 12 mois sont prises en compte.

Le montant de la subvention vous sera alloué sur présentation de la facture du dentiste ou de la cabine dentaire et du certificat d'assurance-maladie auprès de la caisse communale.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec la caissière communale ① 026 913 93 44, le lundi de 08.30 à 11.30 heures, et le jeudi de 13.30 à 17.00 heures, ou consulter le règlement communal sur le site : www.vaulruz.ch.

> A tous les apprentis et étudiants

Pour l'obtention d'une bourse cantonale, vous voudrez bien vous renseigner auprès du Service des subsides de formation, Route-Neuve 7, à 1701 Fribourg, ① 026 305 12 51 ou bourses@fr.ch, qui vous délivrera le formulaire de demande nécessaire.

Les différentes écoles détiennent également ces formulaires de demande d'aide.

> Bourse d'étude ou d'apprentissage communale

Tous les requérants d'une bourse cantonale obtiendront une aide communale, indistinctement de la décision du Canton, selon les critères suivants :

- pour les apprentis, Fr. 100,-- par an ;
- pour les étudiants, Fr. 200,-- par an.

Merci aux apprentis et étudiants concernés de bien vouloir déposer à la caisse communale une copie *du formulaire de demande d'aide* soumise au Canton, avec les coordonnées du compte sur lequel la subvention communale pourra être versée.

> Fondation Rieter, district de la Gruyère

La Fondation a pour but d'apporter une aide financière sous forme de subsides aux jeunes de situation économique modeste, au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type et dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère. Si l'apprenti est majeur, il doit également être domicilié dans le district de la Gruyère.

La demande doit se faire en principe au début de l'apprentissage et elle couvre toute sa durée. La décision d'attribution est prise par le Conseil de Fondation sur la base des documents fournis lors de la demande.

Le versement du subside se fait à la fin de la formation. Dès que l'apprenti est en possession de son diplôme, il le joint à la décision reçue et l'envoie à l'adresse figurant sur le document.

Des acomptes peuvent être versés si les situations l'exigent ; ils doivent être demandés à la réception de la décision. L'apprenti ayant obtenu une moyenne égale ou supérieure à la note 5 à l'examen final recevra une prime de 5% du subside alloué.

Conditions pour l'obtention d'une aide :

- Avoir un contrat d'apprentissage dûment signé ;
- Etre domicilié dans le district de la Gruyère ;
- Avoir rempli et envoyé la demande accompagnée des documents exigés ;
- Achever sa formation .

Adresse de la Fondation Rieter : www.fondation-rieter.ch



les aînés sont cordialement invités à la halle de gymnastique :

- chaque lundi, de 15.15 à 16.30 heures, pour la gymnastique Seniors.
 Madame Monique Ruedin, monitrice, se fera un plaisir de vous accueillir. Venez essayer, sans aucun engagement.
- chaque mercredi, de 13.30 à 17.00 heures, pour les jeux de cartes.
 Les joueurs se réjouissent de rencontrer de nouveaux jasseurs !!



Vuadens - Vaulruz - Sâles

Triage forestier de la Sionge

Le comité de la corporation du triage forestier de la Sionge a le plaisir d'inviter la population des communes de Vuadens, Vaulruz et Sâles à une matinée de démonstration.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 11 octobre 2014 à 9h30 à la cabane d'Inson.

Le programme : 9h30 cabane d'Inson, parcage et regroupement dans les voitures ;

10h00 - démonstration de câblage par un téléphérique forestier ;

- démonstration de façonnage mécanisé à l'aide de la Menzi ;

11h30 apéritif.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter notre forestier, M. Jacques Chollet tél. 079/312.37.14

Au plaisir de vous rencontrer nombreuses et nombreux!

Itinéraire :

Prendre la route de la Chia

Au nouveau quartier du Carry à Bulle, prendre direction les Portes - les Citards par l'aérodrome des modèles réduits ;

Prendre direction vallée de la Trême – les Citards

Vous trouverez des panneaux d'indication aux intersections.

Campagne cantonale d'économie d'électricité OFF

La campagne d'économie d'électricité OFF est en marche, elle a été lancée par le Canton dans le but de 0% d'augmentation de sa consommation électrique d'ici fin mai 2015.

Dans cette dynamique, la Commune de Vaulruz s'est munie de deux appareils de mesure de la consommation d'électricité, qui sont mis à disposition des citoyennes et citoyens dès cet automne 2014.

Vous pouvez sans autre les réserver par tél. ou 026 912 91 25 ou 026 913 93 44, et passer les prendre auprès de l'administration communale.





Vous appréciez le contact avec les personnes âgées et vous avez du temps à partager ?

Pro Senectute a besoin de vous!

Nous cherchons des bénévoles pour notre service de visite à domicile

Grâce à notre service d'accompagnement vous auriez la possibilité d'offrir des moments de partage à des personnes âgées, que ce soit autour d'un café, lors d'une balade ou d'autres activités.

Pour de plus amples renseignements ou pour fixer un rendez-vous **n'hésitez pas à nous contacter** :

Dorothée Francey, responsable service : 026 347 12 40 dorothee.francey@fr.pro-senectute.ch

Actions sociales

« Fribourg pour tous », l'information et l'orientation sociales à portée de main

La Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) a ouvert « Fribourg pour tous », une boutique d'information et d'orientation sociales.

Destiné à toute la population du canton, « Fribourg pour tous » garantit un accès simple et convivial à des informations sociales personnalisées, dans les deux langues du canton. Les informations fournies par « Fribourg pour tous » doivent permettre aux usagers et usagères de s'orienter au sein du dispositif d'action sociale vers les services d'aide professionnelle les plus appropriés à leurs besoins, en toute confidentialité, gratuitement et sans engagement.

Les questions traitées par « Fribourg pour tous » peuvent concerner tout aussi bien les domaines de la famille, de la santé, de l'interculturel, de la sécurité sociale ou même ce qui touche à la vie professionnelle. Ce dispositif novateur est constitué d'un espace d'accueil en ville de Fribourg opérationnel depuis le 1er septembre dernier, complété par une ligne téléphonique et un site internet accessibles dans tout le canton. Une présence dans les régions devrait venir compléter l'offre prochainement.

Bienvenue à toutes et tous!

FRIBOURG POUR TOUS Information et orientation sociales Rue du Criblet 13, Fribourg

Hotline (Lu-Ma-Je-Ve, 14 h 00 - 18 h 00): 0848 246 246

Email: fribourgpourtous@fr.ch

Site internet : www.fribourgpourtous.ch

www.familles-fribourg.ch

vous avez une question?

- Travail maternité
- Vivre ensemble
- Difficultés dans le couple
- ...



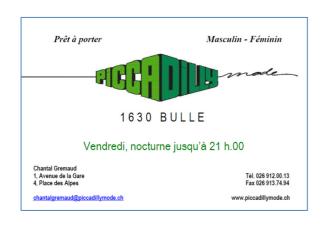
Le Bureau de l'égalité et de la famille du canton de Fribourg a édité en 1997 la première version du Classeur des familles. Actuellement ce dernier est en cours de réactualisation et sera mis en ligne sur Internet chapitre après chapitre. Cet outil offre aux familles et à chacun-e de ses membres les moyens de trouver les repères indispensables pour se diriger dans les dédales du droit, de l'administration et plus généralement de la vie en société.

Cet instrument d'usage simple permet d'accéder rapidement à des informations de base dans les domaines juridiques, sociaux et administratifs les plus divers de la vie quotidienne. Une foule d'adresses utiles et de liens avec des sites internes ou externes à l'Etat complètent les informations.

Il s'adresse tant aux individus et aux familles qu'aux organismes intéressés.









Nous sommes proches de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.

La Mobilière
Assurances & prévoyance
Agence générale de Bulle, Jacques Yerly
Rue de Gruyères 67, 1630 Bulle bulle@mobi.ch, www.mobibulle.ch

Gaëlle Esseiva Conseillère PartyLite

Champ-Magnin 2 1627 Vaulruz

079 376 14 34

Gaelle.esseiva@bluewin.ch

www.gaelleesseiva.partylite.ch



Coiffure

Couleur Lilas

Céline Yerly

Dames Hommes Enfants
026 919 55 44
Grand-Rue 60
1627 Vaulruz







Horaire: 6h30 - 18h00 heures

Enfants âgés dès 3 mois

1627 Vaulruz, Grand-Rue 96C

info@rosechoux.ch tél. 026 912 85 74 www.rosechoux.ch fax 026 912 85 75





Sara Reymond Physiothérapeute diplômée ECVP

PHYSIOTHERAPIE EN CABINET OU A DOMICILE

Champ-du-Pâquier 3, 1627 Vaulruz 077 453 28 13

Réouverture du cabinet dès septembre

✓ le mardi soir et jeudi soir, ou à convenir. Le remplacement est assuré par Madame Claire Husser-Bossel

Dès décembre 2014, reprise de l'horaire normal.

Possibilité aussi de recevoir des massages de bienêtre hors prescription médicale, Fr. 50,-- $\frac{1}{2}$ heure.



Nouveau centre collecteur régional à La Joux pour l'élimination des cadavres d'animaux

Les cadavres d'animaux et les déchets d'abattage doivent être livrés dans un centre collecteur régional. Selon la loi cantonale du 22 mai 1997 d'application de la législation fédérale sur l'élimination des déchets animaux, Sanima est mandaté de mettre en place les centres collecteurs de déchets animaux et de les exploiter.

Sur cette base, Sanima a construit un nouveau centre collecteur régional à La Joux. Ce centre de La Joux pourra également prendre en charge les cadavres de gros bétail, il est en activité dès juillet 2014.

Il se situe à La Joux, au Gros Essert 1, à l'emplacement de l'ancien dépôt militaire situé sur la route principale de Sâles en direction du Crêt. Tél. 026 655 04 45.

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 13.30 à 15.30 h (à l'exception des jours fériés).

Centre collecteur de Broc

Il a été transformé, dès août il prend en charge uniquement des cadavres d'animaux jusqu'à 250 kg. Les cadavres de gros bétail (plus de 250 kg) devront être livrés au centre collecteur de La Joux ou comme jusqu'à ce jour à Düdingen, Moudon ou Payerne.

Par ailleurs Clarens ne fait plus partie de la liste des centres collecteurs régionaux agréés pour les détenteurs fribourgeois.

Les cadavres d'animaux de compagnie et d'animaux sauvages indigènes sont éliminés sans frais pour les détenteurs. Les détenteurs d'animaux de rente assurés auprès de Sanima s'acquittent d'une prime d'élimination annuelle et ils n'ont ensuite plus rien à débourser lorsqu'ils apportent des cadavres d'animaux dans un centre collecteur.



Portes ouvertes au public

Pour marquer la fin de l'agrandissement de nos locaux, nous invitons la population pour une visite de nos installations le

samedi 27 septembre 2014 de 09.00h à 12.00h

Champ Paccot 10 - 1627 Vaulruz





Magasin ouvert 7j/7j de 7h30 à 11h30 et de 17h à 19h

A l'occasion de la Bénichon

Profitez de la promotion dans notre magasin du 6 au 13 octobre 2014

Crème double Fr. 14.- / kg au lieu de Fr. 17.- / kg

Les 11 & 12 octobre, devant le magasin, venez découvrir le banc de La Bénichon composé de produits de circonstance : Cuchaule, Moutarde de Bénichon, Bricelets, Meringues, Croquets, Pains d'anis, etc...

Nos traditionnels produits maison : Campagnard nature ou lardons, Gruyère, Vacherin, Sérac, Yogourts, Beurre, Crème double, Fondue moitié-moitié ou pure Vacherin.

Au plaisir de vous servir!

Fam. Philippe Favre-Jaquet

Vente de pommes de terre

Vous avez la possibilité d'obtenir des pommes de terre à prix intéressant, c'est pourquoi nous organisons une vente dans la commune de Vaulruz, le

samedi 18 octobre 2014, de 14.15 à 15.00 heures devant l'abattoir de Monsieur Simon Rouiller.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez passer commande chez nous ou auprès de la famille François Esseiva, à Vaulruz 3 026 912 27 92 :

Victoria (blanche) sac de 15 kg à Fr. 10,--/ sac de 30 kg à Fr. 20,--Désirée (rouge) sac de 15 kg à Fr. 10,--/ sac de 30 kg à Fr. 20,--Charlotte (blanche) sac de 15 kg à Fr. 10,--/ sac de 30 kg à Fr. 20,--

Producteur Bernard Cotting, Grandfrey, 1763 Granges-Paccot 026 322 70 49 ou 079 679 82 45

Par client : un sachet de pommes de terre à raclette est offert.

A l'occasion de cette vente, M. Duay présentera également ses fruits et légumes.



Contrôle des champignons

Nous avons le plaisir de vous confirmer que

Monsieur Dominique Menoud

expert en champignons indépendant

sera à votre disposition pour les contrôles, jusqu'au 31 octobre :

- > chaque dimanche de 17.30 à 19.00 heures
- > semaine ou hors saison, sur rendez-vous au 077 452 18 77

dans le bâtiment des sociétés, Rue des Alpettes 4, à 1630 Bulle (en face de Miauton).

L'agenda de cet automne, en bref...

- 8 novembre, soirée choucroute à la halle de gymnastique organisée par la Société de musique L'Alpée;
- o 9 novembre, inauguration du drapeau de la Société de musique L'Alpée ;
- ✓ 28 novembre, soirée des nouveaux citoyens ;
- √ 10 décembre, assemblée communale ;
- ♣ 5 décembre, vente des sapins de Noël agrémentée par le bar de la Commission scolaire, au bâtiment édilitaire;
- ❖ 12, 13, 19, 20 décembre « Ouais mais bon... » au château de Vaulruz ;
- 20 décembre en fin de journée, petit concert de l'Avent par la Société de musique L'Alpée à la halle de gymnastique.

